

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 29 décembre 2011

Electrabel, Groupe GDF SUEZ, a remis un rapport sur les conditions de prolongation de la durée d'exploitation des centrales nucléaires de Doel 1&2 et Tihange 1

Electrabel a effectué au cours des vingt-quatre derniers mois une analyse approfondie et systématique de l'ensemble des conditions, en particulier celles relatives à la sûreté, nécessaires pour une prolongation de la durée d'exploitation des centrales nucléaires de Doel 1&2 et Tihange 1. Les résultats de cette analyse ont été remis à l'Agence fédérale de contrôle nucléaire.

En septembre 2009, l'Agence fédérale de contrôle nucléaire (AFCN) a publié une note stratégique intitulée "Long Term Operation des centrales nucléaires belges : Doel 1/2 et Tihange 1". L'objectif de cette note consistait à définir les conditions générales dans lesquelles l'exploitation des centrales nucléaires de Doel 1/2 et Tihange 1 pourrait être poursuivie au cas où une décision politique serait prise pour autoriser une exploitation de plus de 40 ans des centrales nucléaires existantes. Il a été demandé à Electrabel de proposer un plan d'action à cet égard pour la fin 2011.

Ce plan d'action tient compte des résultats des tests de résistance effectués à la demande de la Commission européenne après les événements de Fukushima en mars 2011.

Début janvier 2012, les rapports seront publiés sur les sites de l'AFCN et d'Electrabel.

D'ici mi-2012, le Groupe GDF SUEZ réévaluera sa stratégie nucléaire en Belgique sur base des rapports définitifs qui interviendront dans le dossier des tests de résistance ainsi que sur base des conclusions du plan d'équipement annoncé mais plus globalement sur base de l'économicité totale de ces investissements, compte tenu des décisions effectivement prises.

*Dit persbericht is ook beschikbaar in het Nederlands.
This press release is also available in English.*